



brin de ficelle

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant pour le séjour « 2 Jours à la neige » qui se déroulera du Mercredi 20 au Jeudi 21 Février 2019.

Le groupe sera placé sous la responsabilité de LUDO directeur de l'Accueil de Loisirs, THEO et MELISSA, seront Animateurs du séjour.

Reconnue par le ministère de la Jeunesse et sport, celle ci a pour mission de faire vivre aux participants un séjour agréable en toute sécurité. En effet, le séjour, pour être réussi, est organisé et conduit en respectant toutes les règles de prudence selon les rythmes de l'enfant. Une attention particulière sera donnée à l'adaptation des activités et des temps de sommeil de chaque enfant.

Votre enfant évoluera au sein d'un groupe. Il séjournera au chalet du Chamaroux à PARROT (63420).

Le séjour a pour objectif de permettre aux enfants de participer à des activités récréatives et de pleins airs : Glissades et randonnée raquettes.

Les temps off, de repas, de repos et autres activités sont animés par les animateurs de Brin de ficelle.

Ce camp a aussi pour but de permettre à vos enfants d'avoir une première expérience de la vie hors du cadre familial, et de se familiariser à la vie en collectivité.

► Le départ se fera à **BRIN DE FICELLE à Fontannes, le mercredi matin à 8h 30**, le voyage sera assuré, en car, par les transports FONTANNON BRIN DE FICELLE ☎ 04 71 74 33 94

Avant le départ, LUDO, (animateur et animatrices), prendront en charge votre enfant et réceptionneront les documents obligatoires (fiche sanitaire, fiche de renseignements du CLSH à jour).

Vous êtes d'ors et déjà conviés à une réunion de présentation (Parents – Enfants), le **mercredi 18 Juillet à 17h30**, pour rencontrer l'équipe et poser les questions relatives au camp, à la salle polyvalente de Fontannes.

Des arrhes de 50% vous sera demandée pour la prise en compte de votre réservation.

Vous trouverez ci-joint, une fiche de trousseau conseillé.

Le montant du séjour est, comme indiqué sur le programme, visible sur notre site internet, en rapport avec votre quotient familial.

Le retour est prévu le Jeudi 21 Février à 17 h 00 à **BRIN DE FICELLE**.

Sur le séjour, **et en cas d'Urgence**, nous vous communiquons le N° 04.73.71.73.37 (téléphone du camp), uniquement aux heures de repas, afin de joindre THEO qui sera le responsable du séjour.

Des nouvelles du séjour, vous seront aussi communiquées sur le Facebook de Brin de ficelle.

L'hébergement se fait sous marabout (grande toile de tente), avec bloc sanitaire à proximité. Les groupes sont divisés en deux, garçons et filles, cela pour tenir compte de l'âge et du sexe des enfants selon la réglementation du ministère de la jeunesse et des sports en vigueur. Le groupe sous la responsabilité des animateurs, gèrera les taches de la vie quotidienne.

Espérant avoir répondu au maximum de vos interrogations, n'hésitez pas à nous contacter pour d'éventuels renseignements complémentaires.

Notre objectif reste de satisfaire vos enfants en leur proposant un séjour agréable, chaleureux en toute sécurité physique et morale.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'équipe de BRIN DE FICELLE,

FACCINI Ludo



brin de ficelle

« 2 JOURS A LA NEIGE »
à PARROT du Mercredi 20 au Jeudi 21 Février 2019

TROUSSEAU CONSEILLE

Nous vous conseillons d'éviter les vêtements de marque. Nous vous rappelons que la responsabilité de Brin de Ficelle ne peut, en aucun cas, être engagée en cas de vol.

Il serait souhaitable que les vêtements et casquettes soient marqués au nom de l'enfant, un inventaire serait souhaitable...l'animateur le vérifiera avec les enfants lors de l'installation et le départ du campement.

Le grand sac ou valise, avec tout le trousseau, sera pris en charge par les animateurs.

Les enfants seront en mesure de ramener un petit souvenir. Nous vous conseillons de limiter le montant du petit pécule qui sera uniquement géré par votre enfant.

TROUSSEAU
1 sac ou une valise
1 sac de couchage, 1 oreiller
Change pour 1 jour / 1 pull /pyjama/culottes ou slips/chaussettes...
Affaire de toilette : serviette de toilette, gant de toilette, gel douche, brosse à dents, dentifrice...
Affaire Neige : 1 combinaison, des bottes de neige, bonnet, gants et écharpe (obligatoire), magazines
1 bouteille d'eau
1 pique nique pour mercredi midi (dans un petit sac à dos, à part de la valise)
Attention aucun objet de valeur